

rumeur publique que le droit était réduit; quant au quantième exact du mois où ce fait se passa je ne saurais me le rappeler.

Vendredi, 22 octobre 1852

*D. Gilmour*, écr., examiné :—Je produis une note de *J. Young*, écr., en date du 16 septembre, comme suit :—

Mon cher Monsieur,—On ne peut rien faire, je vois, avec les droits sur le pin rouge, jusqu'à ce qu'on en soit venu à une décision sur la question d'un changement général dans la collection des droits.

Votre, etc.,

(Signé,)

JOHN YOUNG,

A JOHN GILMOUR, écuyer, etc.,  
Québec, 16 septembre 1852.

Cette note fut reçue par *M. J. Gilmour* le 16 septembre, le jour même où elle fut écrite; ni la note ni l'enveloppe n'étaient marquées privées. Je n'eus de communication avec aucun membre du gouvernement avant la réception de la note ni après. J'entendis dire pour la première fois que la réduction avait eu lieu, le 17 ou le 18, je ne suis pas certain lequel.—Je l'appris par la rumeur publique. Je ne me rappelle pas qui me le dit le premier. Je ne me souviens d'aucune communication que j'aie eue vers ce temps là avec *M. Egan* ou *M. McLaughlan* sur le sujet, mais j'en avais eu préalablement avec *M. Egan*. Je crois que *M. Egan* vint au bureau le jour que la note fut reçue, et je lui en relatai le contenu.

Je ne me souviens pas de la conversation qui eut lieu alors entre nous sur le sujet. J'avais de concert avec d'autres commerçants, depuis le mois de juin précédent, fait des efforts pour obtenir la réduction qui a été faite ensuite par le gouvernement.

*M. John Young* identifia la note.

*John Gilmour*, écuyer, appelé et examiné :—J'identifie la lettre mentionnée dans l'examen du témoin qui m'a précédé. Cette lettre fut reçue dans l'après-midi du 16 septembre, après une entrevue que j'avais eu le même jour avec *M. Young* sur le sujet auquel elle se rattache.

Je n'eus alors aucune intimation que les droits avaient été réduits. Je crois que j'entendis parler pour la première fois de réduction après la réception de la lettre de *M. Young* le jour suivant. Je n'eus de communication avec aucun membre du gouvernement, excepté après avoir reçu la lettre. Le 16 septembre au matin, *M. Young* me dit que la réduction n'aurait pas faite tant que le gouvernement n'aurait pas présenté un bill pour faire prélever un droit d'exportation sur tous les bois en général.

En juillet ou en août, je fis partie de la députation qui se rendit auprès de *M. Cameron* et de *M. Young*, relativement à la réduction des droits sur le bois. Je vis *M. Cameron* et *M. Young*. Après de fréquentes entrevues avec ces messieurs, je fus informé et induit à croire qu'il y aurait une remise de droits, mais je compris que la mesure devait être d'abord soumise au conseil. Le 16 septembre au matin, je vis *M. Young* à son bureau et lui demandai s'il avait été fait une réduction des droits sur le pin rouge? *M. Young* me répondit que non. Je demandai alors en mon nom et de la part de plusieurs autres, une réponse définitive sous le plus court délai possible;—j'exposai que ceux que je représentais s'impacientaient, et qu'une réponse par écrit serait plus satisfaisante pour eux parce qu'ils sauraient alors quel parti ils auraient à prendre. *M. Young* me dit alors qu'il m'écrirait, et en effet je reçus le même jour la note en question. Longtemps avant le 16 septembre, j'eus de fréquentes entrevues sur le sujet avec l'honorable *M. Cameron*, mais je ne me rappelle pas précisément ce qui eut lieu. Je ne montrai pas à *M. Cameron* la note de *M. Young*, mais je lui en communiquai le contenu; c'était avant que j'eus entendu dire que la réduction avait eu lieu; ce doit avoir été le 17 ou le 18 septembre. *M. Cameron* répondit que *M. Young* n'aurait pas dû écrire cette note. *M. Cameron*